



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135690>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **24-135690**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHRU de Nancy

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouveau bâtiment de consultation et d'HDJ de psychiatrie et de pédopsychiatrie au CH de Saint-Nicolas-de-Port

Description : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouveau bâtiment de consultation et d'hôpital de jour de psychiatrie et de pédopsychiatrie pour le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN), maître d'ouvrage : Le projet porte sur la démolition de plusieurs bâtiments, la réhabilitation et l'extension de 2 bâtiments existants pour une surface totale de 1 565 m² SDO sur le site du Centre Hospitalier de Saint-Nicolas-De-Port. L'enveloppe prévisionnelle de coût des travaux est de 4 700 000 euros HT. La durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations du marché est de 4 ans. La durée prévisionnelle des travaux est évaluée à environ 21 mois.

Identifiant de la procédure : 0dc554c2-7569-48c1-b307-28c67ebdf466

Identifiant interne : CRES_2024_133

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Les candidats devront regrouper les capacités professionnelles nécessaires à l'exécution de la mission dans les domaines suivants : - Architecture (Un ou plusieurs architectes - personnes physiques ou morales - titulaire(s) d'un diplôme, certificat ou titre d'architecte français ou étranger reconnu par l'Etat. Un architecte, au minimum, devra impérativement être inscrit à un tableau régional des architectes comme demandé dans la loi n° 77.2 sur l'architecture du 3 janvier 1977 ; - Ingénierie Structure et dépollution ; - Ingénierie Voirie et Réseaux Divers ; - Ingénierie CVC, PB (Chauffage Ventilation Climatisation, Plomberie) ; - Ingénierie Electricité, CFO/CFA ; - Ingénierie coordination SSI ; -

Ingénierie en qualité environnementale des constructions ; - Economie de la construction ; - Acoustique. Les BE devront posséder l'ensemble des compétences nécessaires leur permettant de réaliser leurs diagnostics et études sur de l'existant comme sur du neuf. Le jury examinera les candidatures sur la base des critères de sélection des participants au concours (énoncés à la rubrique 5.1.9 du présent avis) et communiquera sa proposition au maître d'ouvrage qui arrêtera la liste des 3 candidats admis. La date prévisionnelle d'envoi des invitations à concourir et du DCC aux candidats sélectionnés est programmée en avril 2025. Ceux-ci devront remettre des études de niveau ESQUISSE. Les critères d'évaluation des projets sont précisés dans le règlement de concours. Chaque candidat admis à concourir et ayant remis des prestations conformes au programme recevra une prime d'un montant de 20 000 euros HT (soit 24 000 euros TTC). Cette prime pourra être réduite ou supprimée, sur proposition du jury, dans le cas où les prestations remises seraient incomplètes ou ne répondraient pas au programme.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les candidats peuvent obtenir les renseignements complémentaires concernant cette consultation en transmettant leurs questions, au plus tard le 27/12/2024 à 18h00, en cliquant sur le lien «Poser une question» disponible dans le bloc «Question» de la plate-forme <https://www.marches-publics.gouv.fr> une réponse sera alors adressée, via la plate-forme, à tous les opérateurs ayant retiré le dossier de consultation en précisant leurs coordonnées, au plus tard le 02/01/2025.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouveau bâtiment de consultation et d'HDJ de psychiatrie et de pédopsychiatrie au CH de Saint-Nicolas-de-Port

Description : Le marché comprend : - une tranche ferme : Mission de base (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE 1, VISA, DET, AOR) à laquelle s'ajouteront des missions complémentaires (SSI, SYN, DIAG) ; - une tranche optionnelle 1 : Mission OPC - une tranche optionnelle 2 : Plus-value pour mission EXE 2 en lieu et place de la mission VISA

Identifiant interne : Lot unique 000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité des références présentées au regard de l'opération

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 27/12/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2667939&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2667939&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 08/01/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA) peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.- Le référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA peut être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.- Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-Et-Garonne", peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nancy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nancy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHRU de Nancy

Numéro d'enregistrement : 20004216600013

Adresse postale : 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny CO 60034

Ville : Nancy cedex

Code postal : 54035

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : Direction des Achats du GHT Hôpitaux Sud Lorraine - Secteur marchés publics

Adresse électronique : i.langbour@chru-nancy.fr

Téléphone : 0383851091

Adresse internet : <https://www.chru-nancy.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540005000019

Adresse postale : 5 place Carrière CO 20038

Ville : Nancy cedex

Code postal : 54036

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal Administratif de Nancy

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : 0383174343

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fc940a2d-f41e-4e28-8769-a57ff39cf8e6 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 03/12/2024 à 10:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2024